

La pollution environnementale



Préoccupations pour d'autres. Photo illustration Progrès/Loïc MASSON

QUESTIONS À

Sylviane François, référente région Auvergne Rhône-Alpes pour l'association France MCS

« Aucun traitement médical ne m'a soulagée »

Comment s'est déclaré votre syndrome d'hypersensibilité chimique multiple (MCS, d'après l'acronyme anglais) ?

« Quand on devient MCS, c'est que l'on a eu une grosse exposition à des produits chimiques. Il y a un facteur déclenchant. En 2000, j'ai été embauchée comme assistante de direction dans une chaudronnerie industrielle, à Fraisses. J'ai respiré des nickels pendant 14 ans. Mon état s'est détérioré petit à petit, des symptômes sont apparus. À un moment votre corps n'arrive plus à éliminer les produits. Je suis allergique à tout ce qui est synthétique... Et des produits chimiques, il y en a partout : produits de beauté, tissus, literie... »

Peut-on soigner ou soulager ce syndrome ?

« Aucun traitement médical ne m'a soulagée. On ne peut plus sortir. Au restaurant ou dans une salle d'attente, si quelqu'un a mis un parfum, on ne peut pas rester. Petit à petit, on n'a plus de vie sociale. On est prisonnier de notre corps. L'isolement est terrible. À un moment, j'ai même pensé à l'euthanasie. Mais depuis février et que j'ai le purificateur médical, je revis. C'est très puissant et efficace mais ça coûte autour de 3 000 euros. Je vis cloîtrée avec ce purificateur. C'est toute une inten-

dance. Il y a une errance médicale. Pour l'instant, la seule solution est l'éviction. Chez moi, tout est écologique ou naturel ».

Savez-vous combien il y a de MCS en France ?

« Nous n'avons pas de chiffres, mais nous constatons une progression du syndrome MCS chez les jeunes. Avant, il se déclarait surtout chez des personnes de 45 à 60 ans et ces dernières années l'association a noté une progression chez des jeunes de 18 à 30 ans. On est envahi de produits chimiques et ça va être de pire en pire ».

Quel est votre rôle au sein de MCS France ?

« Depuis un an et demi, je suis référente de l'association sur la région. Notre rôle est de défendre les droits des malades. Ce syndrome n'est pas reconnu par la sécurité sociale. Des personnes ne savent pas mettre de mots sur leurs maux. Je les conseille. Aider les autres, m'a aussi aidée. La rencontre avec l'association a été une grosse béquille ».

► Sylviane François, référente France MCS Aura. Tél. 06.51.55.69.01. (laissez message).

Site : <https://francemcs.fr>

Natur'Onde a mis au point un tissu « pour protéger des ondes »

« Je suis issue d'une famille de textile. » Il était donc tout naturel pour Caroline Clairét de se lancer dans ce domaine. Et elle l'a fait en innovant : « En 2009, j'ai mis au point un tissu capable de stopper le rayonnement électromagnétique. J'ai été lauréate du concours Bio'Innov, ce qui m'a permis de lancer Natur'Onde. »

Un tissu réalisé à partir d'un fil de métal tissé suivant un cahier des charges strict : « C'est extrêmement difficile. Il faut être irréprochable pour produire ce tissu. C'est de l'ingénierie textile. » La performance a été testée et approuvée.

Seule entreprise française à proposer des produits « anti-ondes »

Seule entreprise française à proposer de tels produits, Caroline Clairét s'est lancée dans cette niche « parsouci d'innovation ». Pour développer son produit, elle a donc commencé par aller à la rencontre de personnes Electrohypersensibles (EHS) : « J'ai beaucoup échangé pour répondre et comprendre les demandes, parce qu'aucun produit n'existait. » Elle a mis au point un lit à baldaquin qui permet de dormir à l'abri des ondes : « C'est le produit qui apporte le plus à ces



Caroline Clairét, a créé Natur'Onde à Neulise, dans le Roannais.

Photo Progrès/Clément GOUTELLE

personnes. » Pour un baldaquin il faut compter entre 1 400 et 1 600 euros : « Ce n'est pas plus cher qu'un bon sommier. » Les rideaux connaissent un beau succès et il est possible d'acheter du tissu au mètre.

Caroline Clairét a également mis au point toute une gamme vestimentaire : tuniques, bonnets, chapeaux, casquettes, etc. « Il faut trouver un compromis entre la fonction

hypertechnique sans que ce soit trop marginalisant. Je valorise la filière locale, avec du coton bio... Tout ça a un coût. » Pour se procurer des produits Natur'Onde, il faut passer par le site internet de la société ou par catalogue. Et cela fonctionne : « Ma capacité de production est inférieure à la demande, mais c'est un tissu long à produire. »

Site : <https://www.naturonde.fr/>

« Une zone blanche et des immeubles sans ondes en projet »

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) estime que 5 % de la population française serait touchée à différents degrés par les ondes électromagnétiques. Les souffrances des personnes EHS sont reconnues mais le lien de cause à effet n'est pas établi. Le rôle des ondes n'est pas prouvé, d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le sujet est délicat et la députée européenne (EELV), Michèle Rivasi, est une des rares à se mobiliser sur ce sujet. Elle a participé à la création en 2014, de l'Association zones blanches (AZB) : « Nous avons trouvé un lieu à Saint-Julien-Beauchêne (Drôme), préservé des ondes. Il y a un compromis de vente. Nous avons fait toute une étude pour réhabiliter ce lieu. C'est en bonne voie. » Cette zone pourrait permettre d'accueillir une trentaine de personnes EHS pour une durée limitée. « Des promoteurs immobiliers qui ont fait 27 appartements pour EHS en Suisse m'ont contactée. Les 27 appartements avaient trouvé preneur rapidement. Ils veulent le faire en France. L'idée va être de les aider pour faire ça sur la région, dans la Drôme. »